# Motion présentée par l'équipe éducative sur la Dotation Horaire Globale et sa répartition

**CA du 11/02/2020-Collège Frédéric Mistral**

Malgré les efforts de notre direction pour trouver la meilleure répartition possible des moyens alloués en concertation avec l’ensemble de l’équipe pédagogique, il nous est impossible d'en valider le résultat.

Tout d’abord, nous nous questionnons quant aux effectifs « prévisionnels » annoncés pour la rentrée 2020 à Mistral. D’après les calculs, nous compterions en moyenne, **28.5 élèves en 6ème, 23 élèves en 5èmes, 26 en 4èmes et 26 élèves en 3èmes.** Nous nous interrogeons notamment sur les effectifs prévus en 5e et 3e: où seront passés les élèves de nos actuelles classes de 6e à 26 et de 4e à 28 voire 29 élèves par classe ?

Bien que notre structure reste à l’identique avec 4 classes par niveau, le nombre d'heures postes qui nous sont attribuées est insuffisant pour permettre de travailler dans des conditions sereines à la rentrée prochaine et faire réussir tous les élèves, conformément à la « promesse républicaine de la réussite éducative pour tous » (Loi de refondation de l’école de 2013). Le nombre d’heures supplémentaires à l’année est quant à lui trop important pour être absorbé par une petite équipe éducative comme la nôtre. Un des compléments de service des collègues est d’autant plus absurde que sa quotité est équivalente à celle du nombre d’HSA fléchées dans sa discipline. Outre une dégradation des conditions de travail, les CSD compromettent fortement l’implication et la mise en place de projets pédagogiques, alors que les difficultés liées à notre climat scolaire nécessitent la présence et l'action de tous les adultes de l'établissement. Pour atteindre cet objectif, nous avons besoin de **transformer 6 heures supplémentaires annuelles en 6 heures poste** pour ainsi retrouver un collègue de plus à plein temps dans l'établissement (en lettres modernes).

Nous voulons également pouvoir **maintenir et développer les groupes à effectifs réduits** pour conserver un accompagnement personnalisé sur certains niveaux... Nous demandons donc **l’ajout de 6 heures poste pour permettre la création de groupes de sciences supplémentaires** liée aux conditions matérielles d’enseignement et d’étude de nos élèves. Sans ces dédoublements, les conditions d'apprentissage se dégraderont et ne permettront pas d’accompagner les élèves sur la voie de la réussite en toute sécurité. Nous devons également pouvoir créer **3 groupes d’allemand** (un par niveau du cycle 4) comme cela est proposé dans les autres LV2, **nous avons besoin de 2.5 heures poste en sus de la DHG allouée.** Nous voulons en effet que l’enseignement délivré dans notre établissement public reste de bonne qualité. Nous sommes également inquiets de constater que de nombreuses familles se tournent vers le privé depuis plusieurs rentrées. Cela risque de s’accentuer si la dotation reste en l’état. La disparition de notre classe bilangue anglais-allemand en 2017 avait amorcé le mouvement. On note aussi une augmentation importante et croissante du nombre d'élèves boursiers dégradant la mixité sociale dans notre établissement.

Nous finirons ce bilan pessimiste par l’expression de la forte inquiétude que nous ressentons concernant **les 2 IMP en moins au collège.** Ces indemnités sont allouées aux établissements pour rémunérer l’exercice de tâches en sus de nos obligations de service. Il nous apparaît clairement ici que cette forte diminution signifie pour nous de travailler plus sans être payés davantage. Nous nous interrogeons alors sur les prémices d‘une redéfinition de nos statuts d’enseignants derrière ces coupes drastiques de moyens.

**Afin de pouvoir accueillir tous les élèves dans les meilleures conditions possibles et les faire réussir, nous demandons une meilleure dotation qui nous le permette via la transformation d’heures supplémentaires en heures postes, l’ajout d’heures poste et le rétablissement de la quantité d’IMP allouée à la rentrée 2019.**

Nous restons persuadés que tous les acteurs de l’éducation nationale partagent nos objectifs. Nous espérons donc que l’Inspection Académique sera sensible à nos arguments et nous allouera les moyens nécessaires au bon fonctionnement de notre établissement, à la qualité de l’enseignement qui y est délivré et à la réussite de tous nos élèves. Il nous semble que c'est une mesure de justice sociale et d’équité territoriale.

**Nous remercions par avance l’Inspection Académique de l'attention qu'elle portera à nos demandes.**

Les personnels enseignants élus au CA du collège F. Mistral à Feyzin